



LES ACTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE





enseignant.e

ENSEIGNANT (E)

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux

Transmettre des connaissances disciplinaires

Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves

Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation

Contribuer au fonctionnement de l'école ou de l'établissement et au travail d'équipe

Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire



Directeur/
directrice

DIRECTEUR / TRICE

Animation de l'équipe pédagogique

Administration de l'école

Organisation des enseignements et de la vie scolaire

Relations avec les interlocuteurs de l'école



enseignant.e
référent.e

ENSEIGNANT(E) REFERENT(E)

Suivi des élèves en situation de handicap d'un secteur géographique donné, que la scolarisation ait lieu dans un établissement ordinaire, un établissement médico-social, ou à distance, à domicile

Un interlocuteur privilégié pour les parents et un médiateur entre tous les partenaires

En charge de la mise en œuvre du PPS via l'ESS

MEDECIN SCOLAIRE



Médecin
scolaire

- contribue à la réussite des élèves et participe à l'accueil et l'accompagnement de chaque élève en fonction de ses besoins spécifiques liés notamment à sa santé physique ou psychique
- intervient dans les établissements d'enseignement des 1er et 2nd degrés de leur secteur

INFIRMIER(E) SCOLAIRE



infirmièr.e

- participe à la mise en œuvre de la politique de santé publique
- participe aux actions de prévention et d'éducation à la santé auprès des élèves et des étudiants
- assure un accompagnement et un suivi personnalisé des élèves tout au long de leur scolarité



psychologue
scolaire

PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE

- "éducation, développement et apprentissages" en école ou dans les Rased
- "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" en CIO, au collège et au lycée

Le psychologue de l'Éducation nationale "éducation, développement et apprentissages" en école ou dans les Rased

- Analyse des situations particulières des élèves
- Rôle dans la prévention des difficultés des apprentissages, risques de rupture scolaire...
- Peut participer, avec l'équipe pédagogique, à l'élaboration des projets d'aide spécialisés

Le psychologue de l'Éducation nationale
"éducation, développement et conseil en orientation scolaire
et professionnelle"
en CIO, au collège et au lycée

- participe à l'accompagnement des adolescents et des étudiants dans leurs parcours scolaires et la construction de leurs projets d'orientation et de formation
- participe à l'élaboration du volet orientation du projet d'établissement
- créer les conditions d'un équilibre psychologique des élèves favorisant leur réussite et leur investissement scolaires
- Accompagnement des élèves et des étudiants dans l'élaboration progressive de leur projet d'orientation